

# COMMUNE DE BONVILLERS

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du mardi 19 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre le dix-neuf mars à dix-neuf heures minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes en respectant les mesures sanitaires, sous la présidence de Vincent Loisel, Maire.

Présents : Monsieur Vincent LOISEL, Madame Isabelle ROUSSELLE, Madame Marie-José MATHON, Madame Sandrine BONNEMENT, Madame Aurore DEVILLERS, Monsieur Sébastien GERARD, Monsieur Christophe FRUCHART, Monsieur Léandre ROBART et Monsieur Guy DELABRUYERE

Absents excusés, Monsieur Michel YELOVINA et Monsieur Maxime GRIOCHE donne procuration à Madame Isabelle ROUSSELLE

Secrétaire de séance : Madame Sandrine BONNEMENT

Présence du public

Monsieur le Maire propose de délibérer sur le groupement de commande d'énergie avec le SE60.

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rajout de cette délibération à l'ordre du jour**

Lecture et approbation faite du compte rendu de la réunion du 19 décembre 2023

**Le Conseil vote à l'unanimité pour l'approbation du PV.**

### 1. Evènements passés et à venir.

Monsieur Le maire rappelle les évènements passés et à venir;

- Distribution des jouets et des cartes cadeaux pour les aînés le 17/12/2023
- Animation lü 22/12/2023 salle Marcel Dassault
- Stand de l'association « Bonvillers de saison en saison le 20 / 27 / 29 décembre et le 3 janvier
- 06/01/2024 Vœux du Maire à 11h00 distribution des cartes cadeaux pour les jeunes diplômés
- 09/02/2024 et 19/04/2024 ciné rural
- 23 mars 2024 Animation du Comité des fêtes environ 50 personnes étaient présentes
- 31 mars 2024 Animation Pâques du Comité des fêtes « chasse à l'œuf »
- 4 avril 2024 soirée remue village
- 8 mai commémoration
- 09 juin 2024 élections européennes, monsieur Guy DELABRUYERE informe qu'il sera absent le 09 juin 2024

### 2. Délibération pour approbation du compte de gestion 2023

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le compte de gestion et l'affectation du résultat

2023	DEPENSE	RECETTE	TOTAL	EXCEDENT N-1	TOTAL DE CLOTURE
FONCTIONNEMENT	157 411.95	176 257.76	18 845.81	375 137.14	393 982.95
INVESTISSEMENT	83 618.93	22 095.59	-61 523.34	14 075.56	-47 447.78
<b>TOTAL</b>	<b>241 030.88</b>	<b>198 353.35</b>	<b>-42 677.53</b>	<b>389 212.70</b>	<b>346 535.17</b>

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'approbation du compte de gestion et de l'affectation du résultat**

**3. Délibération pour l'approbation du CA 2023**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le CA 2023 identique au compte de gestion de la trésorerie de Saint-Just-en-Chaussée.

Monsieur le Maire donne la présidence à la doyenne Madame Marie-José MATHON et quitte la salle

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité hors de la présence de monsieur le Maire le CA 2023**

**Retour de Monsieur le Maire**

**4. Délibération pour vote des taux communaux**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de reprendre les taux de l'année 2023

- Taxe foncière (bâti) : 36.83%
- Taxe foncière (non bâti) : 35.53%
- Taxe d'habitation sur les logements vacants et secondaires : 12.91%

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les taux communaux pour l'année 2024**

**5. Délibération pour le vote du BP 2024**

Monsieur le Maire présente la proposition de BP 2024 aux membres du Conseil Municipal

2024	DEPENSE	RECETTE
FONCTIONNEMENT	504 379.00€	504 379.00€
INVESTISSEMENT	430 749.00€	430 749.00€

Le BP 2024 est équilibré en dépense et en recette de Fonctionnement et d'investissement.

Monsieur le Maire rappelle que les projets de travaux de la Rd 112 et de l'école maternelle ont été budgétisés dans l'attente des réponses de subventions.

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour le vote du BP 2024**

**6. Délibération pour fongibilité des virements de crédits entre les chapitres hors 012**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal de la possibilité de délibérer sur la fongibilité entre les chapitres en M57. Il rappelle que cette délibération est à renouveler chaque année au moment du vote du budget.

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la fongibilité de crédits entre les chapitres hors 012**

**7. Délibération pour permettre au Maire d'accepter des listes en non-valeur dans la limite de 100€**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de permettre au Maire d'accepter des listes en non-valeur dans la limite de 100€.

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour permettre au Maire d'accepter des listes en non-valeur dans la limite de 100€**

**8. Délibération pour adhérer au groupement de commandes pour l'achat d'énergies coordonné avec le SE 60**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'adhérer au groupement de commande pour l'achat d'énergie coordonné avec le SE 60.

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour adhérer au groupement de commandes pour l'achat d'énergie coordonné avec le SE60**

**9. Délibération pour adhérer au groupement de commande de Moe Voirie travaux**

Monsieur le maire propose aux membres du Conseil Municipal d'adhérer au groupement de commande de Moe Voirie travaux de la CCOP pour bénéficier de tarifs préférentiels.

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour adhérer au groupement de commandes de Moe Voirie travaux de la CCOP**

**10. Délibération pour demande de subvention pour les travaux de la RD 112**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'obligation de confirmer leur intention de réaliser des travaux de trottoirs sur la RD 112 pour bénéficier de subvention. Les travaux sont estimés à 222 530.00€ HT pour la 1<sup>ère</sup> tranche.

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour demander des subventions pour les travaux de trottoirs sur la RD 112**

**11. Délibération pour attribution de concessions du cimetière de Bonvillers**

Monsieur le Maire propose de préciser les modalités d'attribution de concessions du cimetière de Bonvillers. Le Conseil Municipal décide d'attribuer les concessions uniquement;

Aux habitants de Bonvillers,  
Aux personnes payant des impôts fonciers à BONVILLERS,  
Aux descendants et aux ascendants de personnes résidants ou inhumés à Bonvillers  
Ainsi qu'aux personnes ayant vécu à Bonvillers

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour l'attribution de concessions du cimetière de Bonvillers**

Monsieur le Maire propose de se renseigner sur la restauration du caveau des soldats et de réfléchir sur les démarches à mettre en place pour les tombes abandonnées.

**12. Délibération pour définir les zones d'accélération aux énergies renouvelables loi APER**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal sur la loi APER (loi sur les zones d'accélération aux énergies renouvelables), il explique que le Conseil Municipal peut délibérer sur la possibilité de définir une zone d'accélération aux énergies renouvelables pour faciliter l'installation de ces dernières. Le Conseil Municipal peut exclure ou accepter des énergies renouvelables sur le territoire de la commune.

Monsieur le maire propose de réfléchir aux énergies refusées par la commune et des zones possibles pour l'installation d'énergies renouvelables.

Monsieur Léandre ROBART se pose la question de dédommager les habitants si leur parcelle fait partie de cette zone  
Monsieur Sébastien GERARD demande si la commune pouvait connaître les décisions et les zones définies par les communes avoisinantes, monsieur le Maire lui répond que cela sera impossible.

Le Conseil souhaite réfléchir à l'éventualité de définir une zone d'exclusion pour les éoliennes.

Il est décidé de reporter la délibération pour accepter ou refuser cette zone d'accélération.

### 13. Points sur les travaux et sur les subventions

- Monsieur Sébastien GERARD informe les membres du Conseil Municipal du problème de commande de pièce de l'adaptateur pour l'éclairage public et précise que la livraison interviendra en semaine 16. Les travaux pourraient reprendre. Les prises de guirlandes lumineuses seront installées en même temps que les LEDS. Le Conseil Municipal souhaite réfléchir à la location ou à l'achat de guirlandes lumineuses.

Départ de Madame Aurore DEVILLERS à 20h50

- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'installation de la table de tennis de table ainsi que sa dalle
- Les travaux de vidéo-protection sont terminés et les subventions sont en attente de versement
- Le défibrillateur et le limiteur de son fonctionnent

### 14. Questions diverses

- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des différents choix possibles lors du transfert de compétence de l'eau fin décembre 2024 ;

Transfert total à la CCOP  
Convention entre la CCOP et la commune  
Fusion avec un autre syndicat

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'aucune solution pour l'instant n'a été retenue.

Départ de Madame Aurore DEVILLERS

- Monsieur le maire informe les membres du Conseil Municipal du problème de stationnement sur les trottoirs végétalisés, il propose d'installer des cailloux sur des emplacements dégradés. Le Conseil vote 1 abstention et 7 pour.
- Proposition de renouveler les photos de la salle Marcel DASSAULT, il est proposé de demander à certains administrés de photos anciennes du village.
- Monsieur le Maire informe que le ramassage des déchets annuel, sur le domaine public, n'a pas eu lieu cette année suite au désistement de l'association « Bonvillers de saison en saison »

Séance levée à 21h20

M LOISEL

Secrétaire de séance